



CENTRE NATIONAL  
DE LA FORMATION

# M14

## Comptabilité des écoles

Référence : **CTB.41**

Durée conseillée :

**2 jours**

Tarif en inter-entreprise :

**1190 € HT / personne**

Tarif en intra-entreprise :

**1290 € HT/ jour / groupe**

<https://www.cnfce.com/formation-m14-comptabilite-des-ecoles>

## Formation M14 : Maîtriser la comptabilité des écoles

L'**instruction budgétaire et comptable M14** définit les règles à respecter en matière de comptabilité des écoles. Ce stage de **formation sur la comptabilité des écoles**, se déroulant sur 2 jours, fera le point sur les instructions comptables relatives au fonctionnement budgétaire des écoles, approfondira les connaissances de vos stagiaires en matière de spécificité budgétaire et leur permettra d'appréhender tous les **processus de budgétisation** d'une école.

### Objectifs pédagogiques

- Connaître et comprendre l'instruction comptable et budgétaire M14 et le cadre légal des communes
- Bien maîtriser les règles de « comptabilité publique »
- Effectuer les opérations budgétaires et comptables de la caisse des écoles
- Élaborer, exécuter et contrôler le budget de la caisse des écoles (budget primitif et compte administratif)
- Comprendre le « compte de gestion du comptable » et ses interactions avec le compte administratif de l'ordonnateur

# Programme

## Introduction à la formation M14 - Comptabilité des Écoles

- Appréhender les dispositions générales des caisses des écoles
- Visualiser les règles institutionnelles et les missions

## Appréhender le cadre du budget de la comptabilité des écoles

- Connaître les principes budgétaires : L'annualité budgétaire, l'unité budgétaire, l'universalité budgétaire
- Elaboration, vote et contrôle du budget
  - Organiser le débat d'orientation budgétaire, l'élaboration du budget
  - Gérer la présentation et le vote du budget
  - Assurer le contrôle budgétaire et le contrôle de légalité
- Prendre connaissance des autorisations budgétaires
  - Définition des chapitres et articles par nature
  - Définition des chapitres et articles par fonction
- Contenu et présentation : Le budget primitif, les décisions modificatives, le budget supplémentaire

## Organiser l'exécution budgétaire relatif à l'instruction M14

- Appréhender les principes généraux : Budget voté par nature et budget voté par fonction
- Maîtriser l'exécution des recettes
  - Gérer les titres de recettes
  - Gérer la transmission des titres de recettes au comptable
  - Gérer les dispositions applicables aux recettes perçues avant émission de titres
  - Mise au point sur les rectifications, réductions et annulations de recettes
  - Prise en charge et recouvrement des produits
- Gérer l'exécution des dépenses
  - Mandats de paiement
  - Transmission des mandats de paiement au comptable
  - Dispositions applicables aux dépenses avant mandatement
  - Réductions ou annulations des dépenses
  - Mise en paiement des mandats

- Règlement des dépenses
- Description d'opérations spécifiques
  - Immobilisations non financières et immobilisations financières (les prises de participation)
  - Les stocks de terrains (lotissements)
  - Opérations d'investissement réalisées pour le compte de tiers
- Mise au point sur les opérations de fin d'exercice
  - Opérations de régularisation des charges et des produits
  - Opérations relatives aux immobilisations et opérations relatives aux provisions
  - Dispositions relatives aux stocks
- Maîtriser les processus de détermination des résultats
  - Calculer le résultat (section de fonctionnement)
  - Déterminer les restes à réaliser
  - Calculer l'affectation du résultat
  - Prendre connaissance des cas particuliers de reprise d'un excédent d'investissement en section de fonctionnement
  - Appréhender la reprise anticipée des résultats

## **Assurer la tenue des comptabilités**

- Maîtriser les processus relatifs à la comptabilité de l'ordonnateur
  - Comptabilité des dépenses engagées
  - Comptabilisation des émissions de mandats et de titres de recettes
  - Ventilation par services de certaines opérations
  - Comptabilité des recettes grevées d'affectation spéciale
  - Confection des états spéciaux de fin d'exercice
  - Etablissement du compte administratif
- Maîtriser les processus relatifs à la comptabilité du receveur municipal
  - Organisation de la comptabilité budgétaire
  - La comptabilité générale de la commune
  - Description des opérations
  - Comptabilité des valeurs inactives
  - Arrêté des écritures
  - Compte de gestion

- Gérer l'inventaire
  - Evaluer l'économie générale du dispositif
  - Prendre connaissance de la définition et des modalités d'attribution du numéro d'inventaire
  - Visualiser les modalités de transmission des informations patrimoniales

## Conclusion et évaluation de la session

Programme daté du 31/03/2020

## Public & prérequis

### Public cible

- Directrices (eurs), Directrices-Adjointes (eurs)
- Chefs de services et toutes personnes affectées soit à l'établissement du budget, soit au suivi du budget et de la comptabilité
- Elus intéressés par les questions budgétaires et comptables de la commune

### Pré-requis

Notions de comptabilité générale (PGC 1999 actualisé) recommandé pour suivre la formation M14 comptabilité des écoles- [Formation comptabilité publique](#)

## Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Apports méthodologiques
- Evaluations
- Support de cours formation M14 comptabilité des écoles

### Évaluation des acquis en fin de formation

# Dates et lieux

Date de début	Date de fin	Lieu de formation
20-10-2021	21-10-2021	LILLE
08-11-2021	09-11-2021	BORDEAUX
01-12-2021	02-12-2021	CLASSE VIRTUELLE
22-12-2021	23-12-2021	PARIS
13-01-2022	14-01-2022	LYON
27-01-2022	28-01-2022	BORDEAUX
07-02-2022	08-02-2022	PARIS
15-03-2022	16-03-2022	NANTES
29-03-2022	30-03-2022	LILLE
05-05-2022	06-05-2022	PARIS
18-05-2022	19-05-2022	BORDEAUX
31-05-2022	01-06-2022	NANTES
13-06-2022	14-06-2022	LILLE
27-06-2022	28-06-2022	LYON
06-07-2022	07-07-2022	PARIS
02-08-2022	03-08-2022	NANTES
30-08-2022	31-08-2022	LYON
08-09-2022	09-09-2022	BORDEAUX
26-09-2022	27-09-2022	LILLE
07-11-2022	08-11-2022	NANTES
16-11-2022	17-11-2022	PARIS
28-11-2022	29-11-2022	BORDEAUX
12-12-2022	13-12-2022	LILLE
21-12-2022	22-12-2022	LYON

